

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.  
Réclames. . . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE & Co,  
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.  
Saumur.  
Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8  
Poste :  
Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 10  
On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires.  
A PARIS,  
Chez DONGRELL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
27 Mars 1877.

## Chronique générale.

Les résultats de l'élection de Bordeaux n'ont surpris personne; comme tout le monde l'avait prévu, ce sont les plus radicaux parmi les candidats qui ont remporté le plus de suffrages : ainsi que nous l'avons dit hier aux dernières nouvelles, M. Mie a obtenu 5,652 voix, le pasteur Steeg 3,504, M. Saugeon 1,386, M. Castaing 335. Le candidat conservateur, M. l'abbé Chavaudy, a obtenu 2,335 voix. Il y aura ballottage, mais peu importe, le scrutin définitif donnera les mêmes résultats.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette élection, c'est le chiffre exceptionnellement élevé des abstentions : il s'élève à onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze !!!

On voit par là que les conservateurs sont profondément dégoûtés; ils savent d'ailleurs que la présence d'un radical de plus dans la Chambre ne changerait rien à la marche des choses. Dans tous les grands centres, les modérés, qu'ils soient républicains ou monarchistes, sont battus d'avance. Dans ces conditions, la situation est peu brillante, et l'on dit M. Jules Simon fort affligé de tout ceci; on le serait à moins.

Un certain nombre de journaux étrangers, des plus importants, affirment aujourd'hui l'inutilité des efforts de la diplomatie en laissant pressentir, pour le mois de mai, au plus tard, une guerre à laquelle diverses puissances, malgré leur ardent désir d'observer une stricte neutralité, seront forcées d'intervenir dans la lutte qui se prépare.

On annonce que des dépêches assez graves, venant de Constantinople, ont été communiquées hier matin à M. le Président de la République.

On signale de divers côtés, dans le département du Rhône, des rumeurs inquiétantes sur l'état des esprits dans les classes ouvrières de Lyon. Un grand nombre d'ouvriers ont refusé le travail qui leur était offert pour conjurer la difficulté de la situation. L'autorité s'est émue de ces tendances ouvertement manifestées.

On vient d'organiser à Lyon une chambre syndicale de dames, exclusivement composée des ouvrières de toutes les corporations. Les promotrices de cette organisation annoncent qu'elles n'ont pour but que l'amélioration de salaires et l'émancipation de la femme.

Selon les correspondances de Montpellier, M. Emile Olivier se prodigierait beaucoup en ce moment dans cette ville, et a des rapports journaliers avec différentes personnalités politiques de l'endroit.

L'un des hauts dignitaires de l'église romaine qui a accompagné M<sup>r</sup> Caverot, l'archevêque de Lyon, à Paris, pour la cérémonie de la remise de la barrette, a eu une conférence avec le principal chef d'un parti monarchique à la Chambre des députés.

Un homme politique, appartenant à un journal radical de Paris, vient d'adresser une demande pour être autorisé à faire, jeudi prochain 29 mars, une conférence sur le pétrole. Nous croyons savoir que l'autorisation a été refusée et qu'avis officiel en a été donné.

Le Pays dément de la façon la plus formelle la présence du prince impérial sur le territoire français, et traite d'absurdes les récits que les journaux de Toulon, de Marseille et de Lyon ont faits du passage du prince dans ces diverses villes.

La Compagnie d'Orléans-Rouen vient de succomber : c'était une chute depuis longtemps prévue, et l'on était même fort surpris de voir cette entreprise prolonger son existence. Voici comment le Times annonce le fait :

« La Compagnie d'Orléans-Rouen a été déclarée en faillite cette après-midi, et M. Moncharville a été nommé syndic. La Compagnie a été constituée en 1869; c'était encore une des affaires de M. Philippart. Le capital-actions était de 15 millions de francs, en 30,000 actions de 500 libérées de moitié; les obligations sont au nombre de 264,000 et se montent à la somme de 66 millions. Le nombre de kilomètres en exploitation est de 494. Le Comptoir d'escompte est un des créanciers. Les débiteurs sont la Banque Franco-Hollandaise pour 10 millions, les Bassins houilliers du Hainaut pour 8 millions, et M. Philippart lui-même pour 5 millions : ces trois débiteurs sont déjà en faillite. »

Le journal le Monde illustré a été saisi samedi dans les kiosques.

Cette mesure aurait été prise à cause d'un dessin représentant des torpilles.

La commission relative aux ventes judiciaires d'immeubles a entendu les délégués des avoués de province et des greffiers de tribunaux de première instance.

Ces officiers ministériels, sans se montrer opposés en principe au projet de loi, ont signalé le préjudice qui en résulterait pour eux, alors que leurs émoluments sont déjà très-réduits. Ils ont demandé qu'en compen-

sation de ce préjudice le tarif de leurs honoraires fût augmenté pour les ventes au-dessus de 2,000 fr.

La majorité de la commission paraît disposée à donner satisfaction aux légitimes réclamations des officiers ministériels.

## Etranger.

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles :

L'on ne s'occupe plus en Belgique que du résultat des cavalcades de la Mi-Carême à Anvers et à Bruxelles.

De tous côtés les catholiques adressent des protestations aux Chambres. Le cardinal-archevêque de Malines a invité les fidèles à réparer par des actes de piété et notamment par des communions l'outrage fait à Dieu et à sa sainte Mère.

Une communion « expiatoire » a eu lieu le 23 à l'église Sainte-Gudule (cathédrale). Environ 300 messieurs et 400 dames y assistaient, entre autres le consul de Turquie à Bruxelles.

M. Kervyn de Lettenhove devait interpellier le gouvernement. Il serait question de voter à ce propos une motion de blâme contre le bourgmestre Anspach.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le comte de Beust a remis à lord Derby une longue dépêche sur les derniers événements en Bosnie. L'état de misère dans lequel les malheureux habitants chrétiens sont réduits dépasse toute imagination. Un grand nombre de ces familles en sont réduites à ne se nourrir que de racines. La mortalité y est effrayante. La peste a fait son apparition : c'est une sorte de typhus dont les ravages sont très-rapides et dont le caractère épidémique est de nature à prendre les plus vastes proportions sur toute l'étendue du territoire turc. On a constaté également plusieurs cas de choléra. Il est impossible que

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UNE PIÈCE DE MONNAIE ALLEMANDE.

(Suite.)

L'aveugle marche tout doucement dans la rue, et les passants, qui le connaissent tous, le saluent au passage d'un : « Bonjour, père Rosendaël ! » Il porte la main à sa casquette, et quelquefois, reconnaissant la voix, il rend la politesse et s'arrête pour faire un bout de conversation; puis il continue son chemin.

Il entre chez M<sup>me</sup> Blas, la mercière, qui l'accueille avec son ton de voix le plus gracieux et lui demande des nouvelles de Catherine.

— Catherine va bien, merci, elle m'a donné une commission pour vous : il lui faut six écheveaux de fil à dentelle pareil à celui-ci, et un paquet d'aiguilles comme celle qui est piquée sur la papier, dit l'aveugle en tirant de son gilet un petit paquet bien plié.

— Voilà, père Rosendaël, dit la marchande après avoir comparé les échantillons avec un bon nom-

bre d'aiguilles et de paquets de fil. C'est tout à fait pareil; je vous mets votre fil et votre aiguille avec les autres, le tout bien enveloppé pour que vous ne couriez pas risque de vous piquer. Vous voulez payer ? ce n'est pas la peine, M<sup>lle</sup> Catherine me donnera cela une autre fois.

— Non pas, j'ai de l'argent, dit fièrement le bonhomme. C'est toujours le même prix, n'est-ce pas ? huit sous. Voilà une pièce de deux francs à changer.

— De deux francs ? Mais non, ce n'est pas une pièce française, cela, et il y a du cuivre dedans, bien sûr, car elle est toute jaune. Quelle est la dame qui a payé M<sup>lle</sup> Catherine avec une pareille monnaie ? Ce n'est pas honnête ce qu'elle fait là.

— Une fausse pièce ! murmura le pauvre homme consterné. Pauvre petite ! elle me confie son argent qu'elle a tant de peine à gagner et je me laisse voler. Il y a des gens qui n'ont guère de cœur, tout de même, de profiter du malheur d'un homme pour le tromper. Ma pauvre petite-fille ! je donnerais tout ce qu'on voudrait de mon sang pour ravoire ces deux francs-là ! C'est qu'elle ne me grondera seulement pas ; elle dira : « Ça ne fait rien, grand-père, ne vous mettez pas en peine pour si peu. » Et elle m'embrassera ; mais cette nuit et les autres, elle travaillera plus tard qu'à l'ordinaire pour regagner l'argent que je lui ai perdu, et elle finira par y laisser ses yeux, ses chers yeux !

Il pleurait. Il y avait dans la boutique de la mercière une jeune dame en riche toilette, entrée un instant après le père Rosendaël, et qui attendait pour se faire servir qu'il eût fini ses emplettes. Elle avait entendu les plaintes du vieillard, et, s'esuyant les larmes qu'elle n'avait pu retenir, elle s'avança et prit la pièce allemande.

— Je connais ces pièces-là, Monsieur, dit-elle, elles valent bien deux francs dans le pays d'où elles viennent (elle mentait, la bonne âme, mais je ne lui jeterai pas la pierre au sujet de ce mensongère). Seulement on ne trouve pas à les changer ici ; mais si vous voulez me la donner pour une pièce française, je saurai bien m'en débarrasser, et personne n'y perdra rien.

— Bien vrai ? dit joyeusement le père Rosendaël. Je vous fais tous mes remerciements, Madame, car vous me rendez un fameux service. Cela me faisait saigner le cœur, l'idée de perdre l'argent de ma petite-fille. Pauvre mignonne ! il faut que j'aie la retrouver ; voilà longtemps que je suis sorti, elle doit être inquiète. Conducteur ! ici, Conducteur !

Mais c'était en vain que le père Rosendaël se haïssait et tâchait le plancher pour trouver la laisse de Conducteur. Conducteur avait trouvé la séance un peu longue, et apercevant dans la rue un basset jauné à jambes torses en conférence avec le dogue du boucher, il était allé s'informer de ce que disaient ces deux messieurs. La conversation lui

ayant paru intéressante, il s'y était mêlé, et s'était même laissé entraîner dans une bonne partie de jeu, laquelle l'avait mené si loin qu'on ne voyait plus trace de Conducteur, du dogue ni du basset, pas plus que des autres chiens de la rue qui les avaient suivis pour s'occuper.

Le père Rosendaël était fort contrarié. Il n'avait pas l'habitude de sortir seul, et il craignait un peu de s'égarer et beaucoup d'inquiéter Catherine.

La jeune dame vint de nouveau à son secours.

— Votre chien ne revient pas ? lui dit-elle gaiement. Eh bien, permettez-moi de le remplacer. Donnez-moi le bras... c'est cela ! A présent, dites-moi où vous demeurez, je vais vous conduire chez vous.

— Oh ! Madame, c'est trop de bonté... Je ne peux pas, je n'ose pas...

— Si, si, je le veux. Pensez donc que votre petite-fille sera inquiète. Partons vite. Où allons-nous ?

— Rue de l'Église, numéro 20, puisque vous le voulez, Madame ; mais je suis honteux de la peine...

— Il n'y a pas de peine. Je reviendrai tout à l'heure pour mes emplettes, madame Blas ; la rue de l'Église n'est pas loin.

Et la jeune femme partit avec le vieillard, un peu confus de la complaisance d'une personne qui n'était pas de son monde, la robe de soie dont il

cet état de choses puisse durer plus longtemps. Les Turcs ne font absolument rien pour venir en aide à tant de détresse. La question bosniaque sera traitée à Vienne; de fait, c'est une des plus graves préoccupations du comte Andrassy.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Ecole de cavalerie de Saumur.

LISTE, par ordre de mérite, des jeunes gens qui viennent d'être admis, à l'Ecole de cavalerie, comme cavaliers-élèves sous-officiers.

#### MM.

1. Bocquet, Paul-Lucien, de Nizy-le-Comte (Aisne).
2. Couffe, Henri-Noël, de Verberie (Oise).
3. Gervaise, Abel-Marie, d'Etain (Meuse).
4. Martignon, André, de Châteauroux (Indre).
5. Garrigues, Ambroise, de Saint-Sulpice (Tarn).
6. Brugières.
7. Loyal, François-Joseph, de Mornant (Rhône).
8. Bourgeois, Georges-Edouard, d'Amiens (Somme).
9. Pivron, René-Anselme, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe).
10. Cotel, Philippe-Gaston, de Pontarlier (Doubs).
11. Berlioz, Joseph-Jean, de Chaponnay (Isère).
12. Leyx, Edmond-Ernest, de Bayeux (Calvados).
13. De Nesme-Desmaretz, Joseph, d'Aiguemortes (Gard).
14. De Fournas-Labrosse, Amédée-Fernand, de Bram (Aude).
15. Deville, Paul-Honoré, de Dourlers (Nord).
16. Machaux, Athanase-Léon, de Paris.
17. Régent, Désiré-Adrien, de Noyal (Morbihan).
18. D'Halewyn, Marie-Louis-Paul, de Vannes (Morbihan).
19. Goutant, Joseph-Jules-Armand, de Mazerny (Ardennes).
20. Lecomte, Georges-Léon, de Guillerval (Seine-et-Oise).
21. Jaubert, Charles-Joseph, de Toulouse.
22. Bouchy, François-René, de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
23. Devant, Jean-François, de Troubat (Haute-Pyrénées).
24. Davigou, Marie, de l'île de la Réunion.
25. Sentex, Jean-Antoine, de Fourcés (Gers).
26. Becquet-Maraicherie, René-Marie, d'Avranches (Manche).
27. Robert, Grégoire-Elie, de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
28. De Kersauson-Vieux-Chatel, Henri-Marie, de Morlaix (Finistère).
29. Meyzounial, Baptiste, de Sariat (Dordogne).
30. Clément, François, de Bléneau (Yonne).
31. Nouette d'Andrezel, de Neuilly (Seine).

entendait le bruissement le lui disait assez.

Mais sa conductrice le mit bientôt à l'aise; elle le questionna, lui fit raconter son histoire; et quand ils arrivèrent ensemble au numéro 20 de la rue de l'Eglise, elle savait que le père Rosendaël, ancien militaire, vivait en partie de sa croix et en partie du travail de sa petite-fille Catherine, une orpheline de vingt ans, bonne et gaie, vaillante au travail et dure à la fatigue.

Catherine n'avait pas voulu se faire couturière, parce qu'il aurait fallu aller en journée et quitter son grand-père trop longtemps de suite; elle raccommodait de la dentelle, et ils passaient leurs journées ensemble sans jamais s'ennuyer; elle occupée de son ouvrage, et le père Rosendaël de sa pipe. Ils causaient tous les deux; il lui contait des histoires de la guerre; elle lui chantait de sa douce voix les chansons qu'elle avait apprises de sa mère quand elle était petite, et ils se trouvaient heureux.

La jeune dame voulut sans doute voir de près ce bonheur-là, car elle ne laissa pas le vieillard au bas de son escalier, qu'il pouvait monter seul sans danger en se tenant à la rampe. Elle monta avec lui et entra dans la mansarde embaumée de giroflée jaune où Catherine, assise près de la fenêtre, refaisait les réseaux d'une dentelle de Malines.

Catherine devint rouge comme une pivoine à la vue de la visiteuse inattendue; elle s'empressa de

32. Talbert, Marie-Paul-Eugène, de La Flèche (Sarthe).
33. Rigord, Eugène-Louis, de Marseille.
34. De Lagarde de Saignes, Alexandre-Georges, d'Aurillac (Cantal).
35. Angély, Jean-Baptiste, d'Auxerre (Yonne).
36. Loloum, Jean-Marie, d'Escalans (Landes).
37. Gentil, Léon-Louis, de Paris.
38. Borel, Jean-Baptiste, de Paris.
39. Carles, Jean-François, de Saint-Geniez (Aveyron).
40. Dathis, Roger-Marie, de Lille.

### Institution Saint-Louis.

Il y a quelques années à peine, nous voyions jeter au milieu de nous les fondations de l'Institution Saint-Louis. Nous n'avons pas oublié les sourires ironiques, les paroles amères qui accueillirent cette création; nous nous souvenons aussi des mesquines taquineries, suscitées par certains gens, pour retarder, sinon pour arrêter sa marche; ces sarcasmes, ce mauvais vouloir rencontrés à chaque pas, n'ont pas arrêté un seul jour la résolution des fondateurs: l'Institution s'est créée; aujourd'hui elle prospère, se développe et grandit.

Ouverte le 15 octobre 1872, les études ne comprenaient alors que les classes élémentaires. L'année scolaire 1875-1876 vit inaugurer un cours de rhétorique, dont tous les élèves sans exception sont aujourd'hui pourvus du diplôme de la 4<sup>e</sup> épreuve du baccalauréat ès-lettres. Ce sont:

#### MM.

- Béranger, Maurice, de Saumur.  
Boullay, Victor, de Martigné-Briand.  
Castaing, Emmanuel, de la Guadeloupe (Antilles).  
Chevillot, Alfred, de Saumur.  
Eude, Camille, des Essarts (Vendée) — (mention honorable).  
Gaborit, Gaston, de Saumur.  
Gigault, Henri, de Saumur.  
Marandet, Maurice, de Paris (mention honorable).  
Trapes, Firmin, de Labégude (Gard).

Aux mois d'août et de novembre derniers, trois élèves du cours supérieur de français ont obtenu, devant la Faculté des sciences de Poitiers, le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire spécial. Ce sont:

#### MM.

- Effray, Louis, des Tuffeaux.  
Falloux, Louis, de Brossay.  
Garreau, Gustave, de Saumur.

Enfin, à la dernière rentrée scolaire (octobre 1876), un cours a été créé pour la préparation aux examens des élèves sous-officiers à l'Ecole de cavalerie. L'Institution Saint-Louis vient de présenter quatre candidats. Tous quatre ont subi cet examen avec un plein succès, et, sur 84 aspirants, ont obtenu les numéros de classement qui suivent:

#### MM.

- Gervaise, Abel, d'Etain (Meuse): n° 3.

- Deville, Paul, de Dourlers (Nord): n° 15.  
D'Halewyn, Paul, de Vannes: n° 18.  
De Kersauson, Henri, de Morlaix: n° 28.

Nous enregistrons avec une véritable satisfaction cette série de succès. Ils témoignent, mieux que tous les commentaires, de la force des études de l'Institution Saint-Louis. Nous félicitons sincèrement les jeunes élèves qui les ont mérités; mais rendons à chacun ce qui lui appartient et reconnaissons que ces magnifiques résultats sont dus avant tout à l'habile direction de cet établissement et au zèle intelligent des professeurs.

### Conférence religieuse de R. P. Chambeau Sur les miracles.

Personne n'a jamais contesté l'effet qu'a produit dans tous les temps, chez toutes les nations, et que produit encore universellement le merveilleux. Le monde entier a cru aux prodiges opérés par des êtres supérieurs; et aujourd'hui même, que l'on se vante de pouvoir arracher de son âme toute croyance à une doctrine appuyée sur des miracles, on affecte une crédulité superstitieuse pour les révélations des esprits évoqués. On rejette l'intervention de Dieu dans le monde, mais on croit à celle du démon. On ne veut pas voir, en plein soleil, le doigt de Dieu dans certains faits qui nous étonnent, mais on affirme avoir vu, à la lueur d'une lampe, une ombre agiter un crayon sur le papier, ou mouvoir la main d'un médium; on se défend d'être croyant, mais on se dit spirite. Étrange contradiction qui ne s'explique que par l'intérêt des passions du cœur.

Qu'importe le spiritisme! il ne gêne en rien les exigences de la nature dépravée. Le miracle, au contraire, a une immense importance: il est la preuve la plus forte de la vérité, de la divinité de la religion catholique, de cette religion qui commande le sacrifice de la chair, la pureté du cœur et de l'esprit; il est le contre-fort de cet immense édifice qui apparaît aujourd'hui si beau, si magnifique: le catholicisme. Pour renverser l'édifice, il faut abattre le contre-fort. L'impie l'a compris. Aussi n'a-t-elle pas hésité à pousser son attaque jusqu'à nier la possibilité du miracle.

Nous ne pouvons croire à vos prétendus miracles, dit-on, puisqu'ils ne sont démontrés ni par le témoignage des sens ni par celui de l'histoire. Mais le philosophe romancier qui nous fait cette objection ne saurait-il distinguer dans le miracle, comme du reste dans un fait quelconque, la cause et l'effet? S'il veut dire que la puissance qui opère le prodige, échappe au témoignage des sens et de l'histoire, nous sommes d'accord. A-t-il jamais saisi par la perception des sens la cause de la germination, ou bien la critique historique lui a-t-elle fait toucher du doigt la force occulte qui soulève les flots de la mer?

Si les sens et l'histoire sont impuissants à nous faire percevoir dans le miracle la cause qui le produit, leur témoignage est irrécusable, quand ils nous montrent l'effet de cette cause.

Catherine examina longuement la voilette.

— Il n'y a pas pour vingt francs d'ouvrage, Madame, mais pour dix ou douze tout au plus. Si vous voulez me la laisser, vous l'aurez plus tôt que si vous l'envoyez à Paris.

La jeune dame détacha sa voilette.

— Nous nous reverrons, dit-elle à Catherine, et je vous procurerai de l'ouvrage. Je connais beaucoup de dentelles qui ont besoin de vous, je vais vous les adresser; seulement, vous me laisserez fixer les prix.

— Eh bien, se dit l'aveugle en se frottant les mains pendant que Catherine reconduisait sur l'escalier sa nouvelle cliente, je crois que voilà une pièce fautive qui nous portera bonheur. Cette M<sup>lle</sup> Vernippen, pourtant, que je croyais une honnête femme malgré son mauvais caractère! Je savais bien que c'était elle; je n'ai rien dit pour ne pas faire affront à son mari, qui est un si brave homme; mais je n'ai plus chez elle. C'est dommage, son café était bon; mais certainement je n'irai plus.

— Hé! grand-père, dit Catherine en rentrant, voilà une bonne journée! Quelle aimable dame! Elle fera venir des dentelles de ses amies de Paris pour me les donner à raccommoder. Nous allons être riches, et vous aurez votre petit verre le dimanche.

Catherine se remit joyeusement à l'ouvrage et

S'agit-il, par exemple, de constater le grand des miracles, la résurrection de la mort? La seule chose à faire est de s'assurer si la personne qu'on dit ressuscitée était réellement morte, et si maintenant elle est réellement vivante. Pourquoi dire alors, et c'est là une deuxième objection, qu'on ne peut constater les miracles?

Mais, dit-on encore, si vous admettez des miracles, vous renversez l'ordre de la nature; et Dieu, à raison de son immutabilité, ne peut déroger aux lois qu'il a établies. D'un mot, le R. P. Chambeau a détruit cette objection en disant: « que le miracle ne renverse pas les lois de la nature, mais qu'il est une manifestation d'un ordre de choses plus élevé. — L'action de la nature, continue l'orateur, n'est pas détruite dans le miracle, elle est aidée au contraire de toute la puissance d'un principe supérieur qui intervient momentanément. »

Comment le miracle attaquerait-il l'immuabilité de Dieu? Est-ce que Dieu, qui de toute éternité posait les lois de la nature, ne savait pas que, dans une circonstance donnée, il suspendrait leur action, ou la modifierait de telle ou telle manière? Qu'y a-t-il d'imprévu pour Dieu? absolument rien. Cependant il faudrait, pour qu'une dérogation aux lois du monde attaqué l'immuabilité divine, qu'elle ne fût pas prévue par l'auteur de la nature. Dans cette hypothèse, la présence divine n'existerait plus. Le miracle est donc possible.

Le R. P. Chambeau nous a ensuite prouvé que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait de vrais miracles, et a surtout attiré l'attention de l'auditoire sur ces trois grands faits, les plus merveilleux qui aient jamais eu lieu: 1<sup>o</sup> la conversion du monde entier à la doctrine de Christ; 2<sup>o</sup> la régénération sociale opérée par la morale chrétienne; 3<sup>o</sup> la régénération individuelle opérée par la confession.

En traitant ce dernier point, l'éminent dominicain, avec beaucoup d'à-propos, a profité de l'émotion de ses auditeurs pour les engager à recevoir les bienfaits du sacrement de pénitence. L'orateur aux considérations élevées, à la parole énergique, avait pris la voix d'un père, d'un ami, c'était l'apôtre dans toute sa tendresse. Un d'un assistant essuya ses larmes, se disant sans doute: Et moi aussi je serai du banquet eucharistique.

Ce soir mardi, nous le disons avec regret, aura lieu la dernière conférence des hommes.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Rejet par 239 voix contre 195 d'un amendement de divers députés pour demander le rachat des chemins de fer par l'Etat. Ont voté pour: MM. Benoist et Maillé. Ont voté contre: MM. Berger, comte de Maillé, de Soland. N'ont pas voté: MM. le comte de Civrac, Janvier de la Motte.

Scrutin pour renvoyer à la commission l'amendement de M. Allain-Targé (nouvelle convention à conclure avec la Compagnie d'Orléans), voté par 231 voix contre 182. Ont voté pour: MM. Berger, comte de Maillé, de Soland. Ont voté contre: MM. Benoist, Janvier de la Motte, comte de Civrac, Maillé.

travailla en chantant jusqu'au soir. Cette nuit-là on fit des rêves dorés, dans la mansarde.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MARDI 27 mars,

## LARA

Opéra-Comique en 3 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Cormon et Michel Carré, musique de A. MAILLART.

DISTRIBUTION: Lara, MM. Billon. — Lantini, serviteur de Lara, Badiati. — Ezzelin, Morin. — Antonio, Laidet. — Le marquis, Leroy. — Flor, Letemple. — Camille, comtesse de Flor. — Barwolf. — Kaled, jeune esclave arabe. — Rita, long. — Dona Barbara, Angé. — Casilda, E. Simon. — Dames et seigneurs de la cour, paysans, paysannes, pirates, captives, gardes, etc.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. S'adresser, pour la location, chez M. de la rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Adoption par 239 voix contre 199 de l'abrogation de la loi d'Ornano, demandant l'abrogation d'une partie de la loi 1875 sur la presse. A voté pour l'ajournement : M. Maillé. Ont voté contre : MM. Berger, Durand, Maillé, Janvier de la Motte, de Maillé, fort de Civrac. N'a pas voté : M. Benoist. Scrutin sur la proposition de M. Des-traits pour que les députés puissent aller de Paris à Versailles sans payer, rejetée par 286 voix contre 79. A voté pour : M. Maillé. Ont voté contre : MM. Benoist, Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland. N'a pas voté : M. Janvier de la Motte.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le ministre de la guerre a décidé qu'à dater du 31 mars un congé de quatre jours serait accordé, à l'occasion des fêtes de Pâques, aux volontaires de toute la France, et un congé de huit jours aux volontaires israélites algériens. Des recommandations ont, en outre, été adressées aux chefs de corps, afin que le service soit réglé de manière que les soldats aient dans les différents cultes la pleine liberté de remplir leurs devoirs religieux.

Fontevrault. — Vendredi dernier, le sieur Gouin, Eugène, cultivateur aux Roches, commune de Fontevrault, a été trouvé sans connaissance sur la route de Fontevrault à Montsoreau.

A quelques pas devant lui, son cheval traînait une charrette de fumier. Grâce aux soins que lui a donnés M. le docteur Grosourdy, Gouin a repris connaissance ; il a dit que sa charrette lui avait passé sur le corps, sans pouvoir se rappeler dans quelles circonstances cet accident était arrivé. Ramené à son domicile, le pauvre blessé a succombé la nuit suivante.

Segré. — Nous lisons dans le *Mercur* que :

Notre chemin de fer s'avance rapidement, surtout du côté de Châteaugontier. Vendredi dernier, des ouvriers, la bande noire, plaçaient les derniers rails sur un côté de la ligne, et une machine à vapeur est venue par cette voie jusqu'à Segré.

Notre viaduc en fer se monte comme par enchantement, et, aussitôt posée, la ligne d'ici à Châteaugontier pourra être livrée à la circulation au mois de juillet prochain.

Par décret du Président de la République, M. Paul-Etienne Lamy, lieutenant-colonel du 2<sup>e</sup> régiment de zouaves, est nommé colonel du 3<sup>e</sup> régiment de ligne, à Tours, en remplacement de M. Thibaudin, élevé au grade de général de brigade.

Tours. — Le maréchal de camp, sir John Forster Fitz-Gerald, grand dignitaire de plusieurs ordres, et doyen de l'armée anglaise, qui habitait Tours depuis plusieurs années, est décédé samedi matin à l'âge de 95 ans. Ses obsèques ont dû avoir lieu aujourd'hui mardi, à onze heures du matin, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse. L'illustre défunt avait embrassé la religion catholique depuis quelques années.

Nous croyons savoir, dit l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*, que M. le ministre de la guerre a envoyé des instructions pour que les funérailles soient accompagnées de tout le cérémonial en usage pour les officiers du rang qu'occupait dans l'armée anglaise M. le maréchal John Forster Fitz-Gerald.

Poitiers. — Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 42<sup>e</sup> de ligne, ainsi que la musique, actuellement à Paris, arriveront à Poitiers, pour y tenir garnison, dans le courant du mois prochain.

Sables-d'Olonne. — Une lettre particulière du ministre de la marine vient d'annoncer que l'École d'hydrographie des Sables-d'Olonne va être rouverte.

Afin de faire cesser les abus qu'entraîne la pratique de l'art vétérinaire exercé par des hommes qui n'ont fait aucune étude des maladies des bestiaux, et pour multiplier les rapports des vétérinaires diplômés avec les propriétaires et les éleveurs, M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce a décidé que, désormais, aucun propriétaire ne pourra prétendre à des indemnités pour perte de bestiaux morts d'épizooties, sans justifier d'un certificat du maire constatant

qu'un vétérinaire diplômé a été appelé pour les traiter.

Le seul cas où le certificat ne sera pas exigé, est celui où il n'existerait pas de vétérinaires diplômés dans un rayon de huit kilomètres de l'habitation où l'épizootie aura régné.

TAXE OFFICIEUSE DE LA VIANDE A SAUMUR. (24 mars.)

BOEUF,	1 <sup>re</sup> catégorie	1 f. 60	le kilog.
—	2 <sup>e</sup> —	1 40	—
—	3 <sup>e</sup> —	1 20	—
—	4 <sup>e</sup> —	1 —	—
VEAU,	1 <sup>re</sup> catégorie	1 80	—
—	2 <sup>e</sup> —	1 60	—
—	3 <sup>e</sup> —	1 20	—
—	4 <sup>e</sup> —	1 —	—
MOUTON,	1 <sup>re</sup> catégorie	2 30	—
—	2 <sup>e</sup> —	2 —	—
—	3 <sup>e</sup> —	1 40	—
—	4 <sup>e</sup> —	1 —	—

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 25 mars 1877. Versements de 121 déposants (30 nouveaux), 17,888 fr. 95 c. Remboursements, 5,377 fr. 17 c.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VENDEE.

Avis aux Obligataires.

Par suite des retards survenus dans la solution des questions soumises aux Pouvoirs Publics, le Conseil d'Administration de la Compagnie de la Vendée croit devoir inviter les porteurs de ses obligations à se réunir le cinq avril à trois heures, Salle Herz, rue de la Victoire, n° 48, à l'effet de délibérer sur les mesures qui leur seront proposées dans leur intérêt.

Les cartes d'admission seront délivrées dès maintenant au siège de la Société, 17, rue de Châteaudun, à toute personne qui justifiera de ses droits. Les porteurs qui habitent la province pourront recevoir leur carte en faisant la demande par lettre indiquant le nombre et le n° de leurs obligations.

On pourra se faire représenter par un mandataire obligataire.

Faits divers.

Les opérations du tirage au sort viennent de faire connaître exactement le nombre des conscrits qui ne savent ni lire ni écrire. Ce nombre est considérable dans certains départements du Midi. Dans le Tarn-et-Garonne, la proportion est de 6 sur 10. Dans la Lozère, l'Aveyron, l'Ardèche, la situation est à peu près la même. Dans le Doubs, le nombre des illettrés n'est que de 1 sur 19. Le Jura, la Haute-Saône et la Meuse viennent ensuite.

On écrit de Laudun (Gard) à la *Gazette de Nîmes*, pour lui signaler un fait aussi rare que curieux et tout à la fois triste :

Les époux Méric, vieillards de 75 ans, sont morts dimanche soir à la même heure ; ils étaient tous deux couchés dans le même lit quand la mort les a surpris.

Le village de la Capelle (Aisne) vient de fêter le cent-neuvième anniversaire d'une brave femme, Marie Colot. Cette dame est née en 1768 ; elle a eu dix-sept enfants. De plus, comme depuis sa jeunesse elle exerce la profession d'accoucheuse, elle peut dire qu'elle a vu naître tout un village. Elle file encore sans lunettes.

On sait que la Nouvelle-Guinée ou Papouasie comprend deux grandes îles que le détroit de Torrès sépare du continent australien. L'intérieur de ces îles est inconnu, les côtes seules ont été explorées en partie.

Le *Melbourne Argus* raconte qu'un Anglais, M. Goldie, est revenu dernièrement à Sydney, après avoir tenté de pénétrer à l'intérieur de la Papouasie occidentale. Bien qu'il ne se soit avancé qu'à 20 milles des côtes, en partant de Port-Moresby, il a pu se procurer des collections botaniques et zoologiques extrêmement précieuses, et observer plusieurs faits intéressants, relativement aux mœurs et aux coutumes des tribus dont il avait gagné la confiance. Il a trouvé ces régions, où nul Européen n'avait mis le pied avant lui, presque entièrement couvertes de prairies semblables aux pâturages de

l'Australie, arrosées par plusieurs petits cours d'eau et plantées d'eucalyptus nains. Plus avant on aperçoit de hautes montagnes et des forêts.

De distance en distance on rencontre des villages qu'entourent de vastes plaines où les indigènes cultivent le bananier et le cocotier. Sur la côte, M. Goldie a remarqué deux ports magnifiques, Hula et Karapuna, occupés par cette race nègre particulière que l'on retrouve dans toute l'Océanie. Karapuna est assez spacieux pour donner un abri à des flottes entières.

Dans les prairies, il existe une petite espèce de kangaroo, que les habitants de la Nouvelle-Guinée prennent à la chasse en organisant des battues. On pousse le kangaroo au milieu d'un hémicycle entouré de filets ; on met le feu aux herbes, puis les chasseurs tuent l'animal à coups de lance au moment où il cherche à s'enfuir.

Les oiseaux de paradis, les lophophores, et d'autres espèces au plumage éclatant ne sont pas rares dans cette partie de la Papouasie. Le chien y est complètement inconnu ; celui qui accompagnait M. Goldie était partout un objet d'effroi.

Chez toutes les tribus de ces régions, il paraît que les hommes sont d'une force physique extraordinaire ; ils portent les plus lourds fardeaux plusieurs heures de suite et marchent plus vite que les Européens.

En avançant à l'intérieur de l'île, M. Goldie a été tourmenté par un insecte de couleur rougeâtre dont la piqûre occasionne de vives douleurs et fait naître sur la peau une multitude de cloches très-difficiles à cicatriser. D'après les observations de l'explorateur anglais, la brise de mer est on ne peut plus malsaine et rend le climat meurtrier le long des côtes, tandis que la brise qui souffle de l'intérieur est très-salubre.

## Dernières Nouvelles.

Vienne, 26 mars, soir.

Le général Ignatieff a été reçu aussitôt par l'empereur.

Le comte Andrassy seul assistait à cette entrevue.

Le premier résultat de cette conférence a été que l'Autriche a accepté de servir de médiatrice entre la Russie, l'Angleterre et la Turquie.

Les uns affirment que le comte Andrassy pourrait bien se rendre lui-même à Londres.

D'autres prétendent que le prince de Bismarck n'aurait pas peu influé par ses conseils pour décider l'Autriche à accepter ce rôle.

Le général Ignatieff dîne ce soir avec l'empereur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

Les acheteurs avaient tout fixé jusqu'au jour, nous dirions même l'heure auxquels le protocole constituant l'accord de l'Angleterre et de la Russie serait revêtu de la signature des puissances dont la rivalité tient l'Europe en suspens depuis bientôt deux ans. Les prévisions ont été trompées ; la signature tant espérée a subi un retard imprévu. En même temps la conclusion de la paix entre la Turquie et le Monténégro a commencé à paraître douteuse, à moins que la Russie n'intervint sérieusement pour décider le Monténégro à restreindre ses prétentions.

Les Consolidés anglais ont perdu toute l'avance obtenue depuis le jour où on avait enfin cru pouvoir compter sur une solution pacifique. La spéculation a fait bonne contenance ; le marché au comptant s'est au contraire laissé gagner par l'inquiétude. C'est exactement le contraire de ce qui se produit d'ordinaire. Il est vrai que nos rentes, et particulièrement le 5 0/0, avaient été brusquement poussées à des cours de pair. Nous avions entendu des porteurs de 3 0/0 expliquer leurs ventes par le dilemme suivant : ou la pacification de l'Europe va sortir des négociations actuellement engagées, et alors la conversion se fera ; le 5 0/0 sera évidemment remboursé à 100 francs ou à quelques unités seulement au-dessous de 100 fr., en tout cas à un prix notablement inférieur à 108 ; ou la guerre éclatera et alors nous reprendrons au-dessous de 108 le 5 0/0 que nous pouvons aujourd'hui vendre à ce prix. Ce raisonnement a sans doute été fait par bon nombre de rentiers, car les recettes générales vendent chaque jour d'importantes quantités de 5 0/0.

La discussion de la question des chemins de fer se poursuit à la Chambre, le résultat en sera certainement une négation, c'est-à-dire qu'elle sera le rejet de la convention, du reste abandonnée par le ministre lui-même qui l'avait présentée et en vertu de laquelle la Compagnie d'Orléans devenait maîtresse absolue des transports dans 35 départements de l'Ouest ou du Sud-Ouest, au prix de sacrifices énormes imposés à l'Etat, sans compensation aucune dans le présent ou dans l'avenir. Le fait caractéristique de la discussion a été que personne

dans la Chambre ne s'est levé pour prendre la défense de la convention et des grandes Compagnies. Le début, quoiqu'il doive aboutir simplement à un renvoi à la commission, n'aura pas été stérile. L'idée du rachat par l'Etat qui confierait l'exploitation de sa propriété à des Compagnies fermières, a gagné du terrain ; elle est maintenant acceptée généralement, il semble n'y avoir plus de divergences d'opinions sérieuses que sur l'époque à laquelle le rachat devra être opéré. La Chambre a voté cette semaine diverses commissions de lignes nouvelles dans la province de Constantine. La création d'un nombre suffisant de kilomètres de chemin de fer dans cette riche province permettra l'exploitation des abondantes richesses métallurgiques. Ce sera un puissant aliment de trafic à ajouter à celui qui fournissent le transport des produits agricoles et le courant des échanges entre la Turquie et la Tunisie.

Les communications qui recevront les actionnaires des chemins de fer algériens (Constantine à Sétif), à leur assemblée du 27 avril, seront donc de la nature la plus satisfaisante. La garantie de l'Etat leur assurait un revenu minimum de 6 0/0 dès la mise en exploitation de la ligne, le développement du réseau de la province de Constantine aura pour conséquence une augmentation notable du trafic prévu lors de la concession, par suite un beau dividende.

Les actions des Compagnies de Tramways sont de plus en plus lourdes. Sur les Tramways nord, l'inquiétude a gagné les porteurs d'obligations. Le rapport, lu à l'assemblée du 4 courant, n'est pas fait pour les réparer. La Compagnie fait en 1876 une recette nette de 18,000 francs seulement, tandis que le service de l'intérêt et de l'amortissement de ses obligations absorbe une somme annuelle de 576,000 francs et que la redevance aux Omnibus s'élève à 340,000 francs, ce qui constitue une annuité totale de 610,000 francs. La Compagnie serait donc obligée de suspendre le service de ses obligations, si le compte ou premier établissement était fini. Aussi le conseil d'administration s'est-il fait autoriser par l'assemblée à émettre 6,000 obligations destinées à faire face aux dépenses d'établissements de concessions nouvelles, et aux rachats de la redevance de 34,000 francs due aux Omnibus. On ne comprend pas bien l'opportunité qu'il y a à opérer ce rachat, à un moment où le crédit de la Compagnie est assez faible pour qu'elle soit obligée d'emprunter à plus de 7 0/0.

(Correspondance universelle.)

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de la semaine dernière :

M<sup>r</sup> Caverot, archevêque de Lyon, nommé cardinal ; M. Mercier, premier président de la Cour de cassation ; M. Dupuy de Lôme, sénateur inamovible ; Constantinople : Retour des rétifs de l'armée de Serbie ; New-York : une Après-midi au Parc-Central ; L'Entrée des Dardanelles, le château d'Europe et le château d'Asie ; « Ils allaient dedonnant de la teste », tableau de M. Adrien Moreau ; Mille Milles sur le Nil (huit gravures) ; Les jardins d'Eden, à Calcutta. — Rébus, problème d'échecs.

Après avoir étudié les travaux littéraires de l'antiquité, M. D. Nisard, l'éminent auteur des *Quatre grands historiens latins*, a voulu nous donner le spectacle à la fois si brillant et si fortifiant de la Renaissance. Les deux volumes qu'il vient de publier chez Calmann Lévy sous le titre de *Renaissance et Réforme*, seront lus avec un vif intérêt et resteront non-seulement comme des modèles de bon stylé, mais encore comme un tableau des plus vivants et des plus fidèles de cette grande époque qui vit naître Erasme, Thomas Morus et Mélancthon.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)**  
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.  
Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**Injection Brou et Capsules Ricord** (Voir aux annonces).

**Rob Boyveau-Laffeteur.** — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

**UNE AFFAIRE D'OR!!**  
**LISEZ!!!**

**BELLES ET BONNES**  
**MONTRES**  
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE  
expédiées franco.

**APERÇU DES PRIX :**  
MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.  
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.  
MONTRE glace plate, cylindre rubis. 17 fr.  
MONTRE sonnante les heures, 1<sup>er</sup> choix. 25 fr.  
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.  
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

**GILETIÈRES EN TOUTS GENRES**  
**DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINES**  
On demande des dépositaires et des courtiers.  
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.  
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

**P. GODET, propriétaire-gérant.**

# GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

## AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du Grand Déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'elles trouveront dans ses Magasins un grand assortiment de Riches Broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron. — Camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main. — Garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile. — Taies d'oreillers, brodées sur toiles. — Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent. — Robes brodées sur piqué, Robes de baptême brodées sur nanzouk. — Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 cent. la pièce. — 50 pièces de belles Guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 cent. le mètre. — Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce. — Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres. — 5,000 parures, haute nouveauté, depuis 1 fr. 45 la parure.

SUCCURSALE A ANGERS, rue Saint-Laud, 37.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
A Gennes, en l'étude,  
Le vendredi 30 mars 1877,  
à une heure.

### L'HOTEL DE LA POSTE

Situé aux Rosiers,  
Et 12 ares de jardin, au Chemin-de-la-Croix, même commune.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,  
**APPARTEMENTS**  
A la pension Saint-Joseph,  
Rez-de-chaussée et premier étage.  
On prend des pensionnaires, si on le désire.  
S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

### A VENDRE BOUTEILLES VIDES

Champenoises renforcées,  
20 francs le cent.  
S'adresser aux caves de M. ACKERMAN-LAURANCE, à Saint-Florent.

### LIVRES ANCIENS A VENDRE

ENCYCLOPÉDIE ou Dictionnaire raisonné des connaissances humaines, par DE FELICE, 48 volumes de texte, 10 volumes de planches, 58 volumes in-4 ; Yverdon, 1770.

ESSAIS DE MICHEL DE MONTAIGNE  
1 volume, Paris, 1657.

CHILIADES ADAGIORUM, D. ERASMI ROTTERDAMI, 1 volume; Cologne, 1540, etc., etc.

S'adresser à M. DEHAU, à Saint-Lambert-des-Levés, près Saumur (Maine-et-Loire).

### Commune de Distré Près Saumur.

Le Maire de la commune de Distré demande un garde champêtre. (161)

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur est transféré Grand'Rue, 73. (144)

D<sup>r</sup> BONIS. Nesses — Reins — Urines — Ecoulem. — Rétrécissem. — Gravelle — Impuissance — Pertes — Syphilis — Sang vicié. — 40, place de la Bourse, Paris. — Traitement par correspondance. — Consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour tous les cas difficiles et pour toutes les maladies.

TOUX Bonbon calmant. Boîtes, 1 fr. et 1 fr. 50 (poste franco). Pharm<sup>ie</sup> Colomer, 103, rue Montmartre, Paris, et dans les pharmacies. (38)

## ROB

### BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scorbutiques, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'odeur quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

## RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

## CAISSE SAUMUROISE

### L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaupaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.  
Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.  
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expérimenté. (125)

VÉRITABLES CAPSULES

## RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

### PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS  
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

### PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

### INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

## FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux, Cribles.

### PHTHISIE

### BRONCHITE

### RHUME-TOUX

GOUDRON DE GUYOT (Liquor concentrée et titrée)	CAPSULES de GOUDRON de GUYOT
2 fr. le flacon.	2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

### Nombreuses imitations (1)

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôts à Saumur, pharmacies BESSON, PERDRIAU, et dans la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

S  
Rue  
DAUPHINE  
A  
PARIS  
S

## BENZINE COLLAS

LE  
MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS  
Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants  
de Peau,  
BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations  
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE  
COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE  
C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.  
Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers  
Parfumeurs.

Saumur, imprimerie de P. GODET.